

ferait les fonctions de lieutenant particulier pendant que le sieur Dupuy y continuerait celles de lieutenant général. (65)

M. Rouer d'Artigny remplit les fonctions de lieutenant-particulier de la prévôté de Québec jusqu'au 12 octobre 1716, date de l'entrée en fonctions de M. Couillard de Lespinay nommé à cette charge par provisions du roi le 27 avril précédent.

M. Rouer d'Artigny ne resta pas longtemps sans charge. En 1716, M. de la Durantaye, conseiller au Conseil Supérieur, décédait. MM. de Vaudreuil et Bégon suggérèrent au ministre de le remplacer par M. Rouer d'Artigny. "Il est homme de probité et capable de remplir cette place", écrivaient-ils au ministre. (66)

Le ministre recommanda la nomination de M. Rouer d'Artigny. Ses lettres de provisions furent signées par le roi le 3 avril 1717. (67)

Il fut installé en cette charge le 16 août 1718.

Dans un rapport fait au ministre le 26 octobre 1722, l'intendant Bégon disait de M. Rouer d'Artigny :

"M. d'Artigny, âgé de 60 ans, conseiller pourvu le 3 avril 1717, reçu le 16 août 1718; les fonctions de lieutenant particulier de la Prévôté qu'il a fait pendant plusieurs années l'ont mis au fait des affaires de la judicature et il est droit et appliqué". (68)

M. Rouer de Villeray père avait été presque toute sa vie en butte à l'animadversion du gouverneur de la Nouvelle-France. Son fils, M. Rouer d'Artigny, fut dans le même cas.

En 1728, lors des difficultés qui s'élevèrent entre le gouverneur de Beauharnois, l'intendant Dupuy, le chapitre de l'église cathédrale, etc., etc., au sujet des funérailles de

(65) *Jugements du Conseil Supérieur*, vol. V, p. 528.

(66) Archives du Canada. Correspondance générale, vol.

(67) Lettres de provisions dans *Insinuations du Conseil Supérieur*, cahier 5.

(68) Archives du Canada. Correspondance générale, vol. 120.